



BULLETIN D'INSCRIPTION 2017– 2018

MAJ 1/6/2017

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Sexe :

taille tee-shirt :

Adresse :

N° de licence FFA (pour les licenciés 2016-2017) :

Date du certificat médical :

n° de permis conduire (*) :

Téléphone fixe :

mobile :

adresse mél *IMPORTANT si vous êtes nouveau ou si votre adresse de messagerie a changé : la renseigner très lisiblement dans les cases, si vous fournissez une adresse erronée vous ne pourrez pas recevoir votre licence, et vous raterez 90 % des infos échangées au sein du club pendant la saison !*

Formule choisie (cocher le choix)

LICENCE SANTE LOISIR (RUNNING) **62 €** ☐ LICENCE COMPETITION **97 €** ☐

CARTE MEMBRE (réservée aux non-coureurs ou coureurs licenciés dans un autre club FFA) **27 €** ☐

Le tarif inclut la cotisation au club (*) si vous voulez bien être bénévole à la course du Chemin Vert

Adresser à : **B.A.C. 23 rue René Brut 63110 BEAUMONT avant le 30 août 2017**

NB : les licences FFA 2016-2017 ne sont plus valables à partir du 1er septembre 2017, passée cette date, tant que vous n'êtes pas inscrit pour la saison 2017-2018 :

- vous ne pouvez pas participer aux séances d'entraînement du club (hormis séance d'essai pour les nouveaux avant décision d'adhérer au BAC)
- pour toute inscription à une compétition, vous devrez utiliser un certificat médical à la place de la licence 2016-2017 (qui sera caduque)

Fermeture des inscriptions au seuil de 220 adhérents soit vers le 20 septembre

Joindre à ce bulletin :

- si vous n'étiez pas licencié FFA 2016-2017 : un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 3 mois**
- si vous étiez **licencié FFA 2016-2017** (Athlé-running ou compétition) : le certificat médical établi en 2016 **est valable 3 ans**, à condition d'être licencié FFA les 3 années d'affilée et de n'avoir pas eu d'ennui de santé depuis la dernière visite médicale. Vous n'avez pas besoin de repasser une visite pour 2017-2018, **sauf si vous avez au moins 1 réponse OUI au questionnaire de santé de la FFA. Dans ce cas il faut consulter le médecin, et joindre un nouveau certificat médical.**
- **chèque** du montant coché, à l'ordre de : **B.A.C.** - **photo** d'identité (si vous êtes nouvel adhérent)

Si je ne joins pas de certificat médical : J'atteste sur l'honneur avoir rempli le questionnaire de santé en ligne sur le site FFA, et répondu NON à **chacune des questions.**

Le : /2017 **Signature** du demandeur (obligatoire pour toute adhésion ou renouvellement)